



Village Pittoresque

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL
10, rue de la Mairie
Saint-André-d'Argenteuil (Québec) J0V 1X0

Saint-André-d'Argenteuil, le 22 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin
Président
Syndicat des travailleurs et
travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

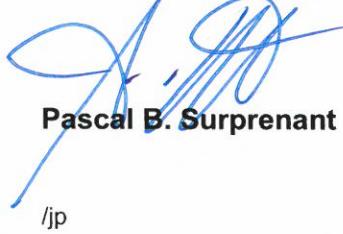
OBJET : Appui – Sauvons Postes Canada – Non aux compressions

Monsieur,

Nous vous transmettons copie de la résolution numéro 2014-10-R299 certifiée conforme et adoptée par les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil lors d'une séance ordinaire tenue le 7 octobre dernier.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le directeur général et
secrétaire-trésorier,**



Pascal B. Surprenant

/jp

P.J. (1)

Téléphone : (450) 537-3527
Courriel : info@stada.ca

/ /

Télécopieur : (450) 537-3070
Site Web : www.stada.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL
10, RUE DE LA MAIRIE
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL (QUÉBEC)
J0V 1X0

COPIE DE RÉSOLUTION

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **septième jour du mois d'octobre deux mille quatorze**, à la salle du Conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, à dix-neuf heures.

Sont présents :

M. le maire, André Jetté district 1
M. Roland Weightman, conseiller, district 2
M. Carol Prud'Homme, conseiller, district 3
M. Jacques Decoeur, conseiller, district 4
M. Denis St-Jacques, conseiller et maire suppléant, district 5
Mme Marie-Josée Fournier, conseillère, district 6
M. Michel Larente, conseiller,

Les membres présents forment le quorum.

Est aussi présent :

Monsieur Pascal Surprenant, directeur général et secrétaire-trésorier.

2014-10-R299

APPUI - SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

CONSIDÉRANT que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouvertures;

CONSIDÉRANT que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉTANT que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Fournier, appuyée par monsieur le conseiller Jacques Decoeur et résolu:

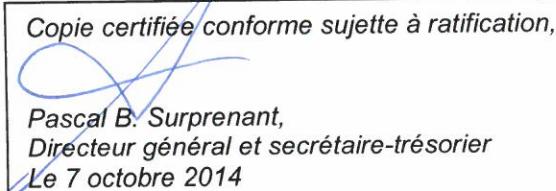
QUE la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la Municipalité demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

c.c. Mme Lisa Raitt, ministre des Transports, Place de Ville, Tour C, 29e étage, 330, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0N5
M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3
Madame Mylène Freeman, Députée Argenteuil—Papineau—Mirabel, 499-B, rue Principale, Lachute (Québec) J8H 1Y4
M. Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités, 24, rue Clarence, Ottawa (Ontario) K1N 5P3


André Jetté,
Maire


Copie certifiée conforme sujette à ratification,
Pascal B. Surprenant,
Directeur général et secrétaire-trésorier
Le 7 octobre 2014